



Le gouvernement a rendu public l'avant-projet de loi visant à « instituer de nouvelles libertés et protections pour les entreprises et les actifs ». Ce texte offre en effet une liberté totale au patronat, **mais constituerait un recul historique des droits pour les salariés et compromettrait encore plus l'avenir des jeunes.**

### Réunion publique

**Loi travail : une grave mise en danger de la santé des salariés, un non sens pour l'emploi, l'économie et le pouvoir d'achat !**

Dominique HOLLE, Vice-président du Conseil des Prud'hommes de Clermont-Fd.

- La loi travail : l'aboutissement d'une dérive législative.

Jean Louis BORIE, avocat en droit social, spécialiste en droit du travail, Syndicat des Avocats de France.

- Les aspects techniques de la loi « travail ».



### Interventions des responsables syndicaux sur les perspectives de mobilisation

**Maison du peuple à Clermont-Ferrand  
mercredi 16 mars 2016  
À 20 H**